

DOSSIER : SCT-2001-13  
DATE : 20140324

**TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES**  
**SPECIFIC CLAIMS TRIBUNAL**

<b>ENTRE :</b>	)	
	)	
PREMIÈRE NATION DES INNUS	)	M <sup>e</sup> Benoît Amyot et M <sup>e</sup> Léoni Boutin, pour
ESSIPIT	)	la revendicatrice
	)	
	)	
Revendicatrice	)	
	)	
<b>– et –</b>	)	
	)	
SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU	)	
CANADA	)	
Représentée par le ministère des Affaires	)	M <sup>e</sup> Stéphanie Dépeault et M <sup>e</sup> Tania Mitchell,
indiennes et du Nord canadien	)	pour l’intimée
	)	
	)	
Intimée	)	
	)	
	)	
	)	<b>ENTENDUE : le 19 mars 2014</b>

**PROCÈS-VERBAL**

**L’honorable Johanne Mainville**

Une conférence de gestion d’instance a été tenue par téléconférence le 19 mars 2014 dans le dossier en titre.

Il fut convenu de ce qui suit:

## **SCISSION D'INSTANCE**

[1] Le Tribunal prend acte de l'engagement des parties à transmettre d'ici le 28 mars 2014 une demande conjointe en scission d'instance et un projet d'ordonnance.

## **AMENDEMENT**

[2] Le Tribunal prend acte de l'engagement de la revendicatrice d'amender sa Déclaration de revendication afin de retirer le paragraphe 56 c), de modifier la rédaction des paragraphes 54 et 55 et de transmettre une copie de la procédure amendée au Tribunal et à l'intimée d'ici le 28 mars 2014.

## **CAHIER CONJOINT DES PIÈCES**

[3] La revendicatrice s'engage à transmettre à l'intimée d'ici le 11 avril 2014 une liste de documents qu'elle entend produire à l'audience au soutien de sa revendication.

[4] L'intimée s'engage à réviser et à faire part à la revendicatrice de ses commentaires sur la liste de documents reçue et à transmettre à celle-ci les documents additionnels qu'elle entend produire et ce, d'ici le 30 avril 2014.

## **ÉCHÉANCIER**

[5] Les parties s'engagent à transmettre au Tribunal cinq jours avant la tenue de la prochaine conférence de gestion d'instance un calendrier des échéances ainsi que, s'il y a lieu, un rapport d'étape faisant état de l'avancement du dossier.

## **PROCHAINE CONFÉRENCE DE GESTION D'INSTANCE**

[6] La prochaine conférence de gestion d'instance se tiendra par téléconférence le 8 mai 2014 à 10 h.

JOHANNE MAINVILLE

---

L'honorable Johanne Mainville  
Tribunal des revendications particulières  
Canada